



# Convention de bénévolat

**Le home de la Vallée de la Jogne**, situé à Charmey, au cœur de nos belles Préalpes fribourgeoises, est un établissement médico-social de 48 lits, 2 lits court-séjour et 10 places quotidiennes en foyer de jour, occupant plus de 115 collaborateurs, dont 20 apprentis, dans une structure pluridisciplinaire, offrant, dans un cadre familial, des prestations de qualité aux personnes âgées de la région.

## 1. Objectif du bénévolat

- Favoriser la qualité de vie de nos bénéficiaires au travers de d'un accompagnement attentif à leur bien-être ;
- Enrichir et dynamiser la vie sociale du home ;
- Permettre à la personne bénévole de créer un lien privilégié avec nos bénéficiaires dans lequel la notion de plaisir et de réciprocité est centrale.

## 2. Philosophie de l'accompagnement

L'accompagnement rythme et structure la journée des aînés afin de leur permettre de trouver un bien-être dans leur vie quotidienne au sein de l'établissement, une satisfaction dans leurs relations et dans les échanges avec les autres ; il contribue à créer des liens à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement ; il encourage une approche personnalisée de chacun, en lien avec son histoire de vie et ses ressources physiques et psychiques. Il contribue également à favoriser le maintien à domicile des hôtes accueillis au Foyer de Jour.

Chaque être humain conduit sa vie selon ses propres valeurs. Le Home de la Vallée de la Jogne considère la spiritualité dans son sens large, en tant que besoin essentiel et veille au respect de la culture et des croyances de chacun.

## 3. Prestation du Home aux bénévoles

- Le Home de la Vallée de la Jogne assume l'entière responsabilité de l'accompagnement de ses résidents/hôtes effectué par des bénévoles
- La personne bénévole est considérée comme partenaire à part entière
- Les personnes effectuant du bénévolat sont encadrées par des professionnels
- Le Home propose au minimum une rencontre annuelle destinée spécifiquement aux bénévoles - (in)-formations/sorties (voir programme annuel)
- Défraiement selon la convention
- Le Home finance une formation à hauteur de CHF 50.00 par année

## 4. Introduction et accueil par l'équipe de l'animation/Foyer de jour

- Visite du Home/Foyer
- Présentation des résidents/hôtes
- Présentation des activités et Journée d'observation

## 5. Assurances

- Couverture responsabilité civile prise en charge par le Home
- Accidents durant l'activité bénévole, pris en charge par l'assurance accident professionnelle du Home



- Accidents avec le véhicule privé lors de déplacements avec un résident/hôte couvert par l'assurance casco partielle du Home
- Couverture passager couverte par l'assurance privée de la personne bénévole

## 6. Nos attentes dans la relation

- Porter une attention bienveillante à l'autre
- Adopter une attitude d'écoute en vue de reconnaître les besoins
- Avoir conscience de la valeur unique et irremplaçable de chaque Personne
- Respecter le rythme, les aspirations et l'individualité de la personne
- Maintenir et/ou favoriser l'autonomie par la valorisation des compétences
- Permettre à chacun de trouver sa place au sein de l'institution

## 7. En général

- Respecter les conditions définies par la convention avec le Home de la Vallée de la Jogne
- Accepter que l'activité soit sous la supervision du Home
- Demander de l'aide en cas de difficultés
- Transmettre les informations significatives directement au référent ou au soignant présent
- Annoncer tout empêchement ou arrêt d'activité au plus vite
- Respecter le secret de fonction

## 8. Hiérarchie

- L'**animation** coordonne et supervise les activités des personnes bénévoles au Home
- Le **foyer de jour** coordonne et supervise les activités des personnes bénévoles au foyer de jour

## 9. Données personnelles

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél privé \_\_\_\_\_ Tél portable \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Permis de conduire (catégorie + date) \_\_\_\_\_ merci d'en joindre une copie

10. Quels sont vos domaines d'excellences ? Expériences, professionnelles ou personnelles et formation (en lien avec l'offre)

---

---

---

11. Avez-vous déjà effectué du bénévolat ?    oui  non   
Si oui, lequel ?



\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

12. Avez-vous suivi une formation dans le cadre du bénévolat ? oui  non

Si oui, laquelle ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

13. Quelles sont vos motivations d'engagement en tant que bénévole auprès de personnes âgées ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

14. Quelles sont les activités que vous souhaitez proposer ?

- Accompagnement individuel
- Aide lors d'activités (p.ex.: loto, fête)
- Accompagnement lors de sorties
- Prestations de transports (rendez-vous, transports depuis le domicile, sorties, etc...)
- Plutôt au foyer de jour  plutôt au home  plutôt les deux

Autres propositions :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

15. Disponibilités

A quelle fréquence êtes-vous prêt(e) à vous engager :

\_\_\_\_\_ fois par semaine

\_\_\_\_\_ fois par mois

Ponctuellement (sur demande) au maximum \_\_\_\_\_ fois par an

Pouvez-vous donner une estimation de votre présence en heures par prestation (max. 6 heures par semaine, sauf exceptions \_\_\_\_\_)

Quels jours n'êtes-vous **pas** disponible ?

|            | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | dimanche |
|------------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|----------|
| Matin      |       |       |          |       |          |        |          |
| Après-midi |       |       |          |       |          |        |          |
| soir       |       |       |          |       |          |        |          |

16. Défraiement

Vous avez droit, lors des accompagnements, à un défraiement pour :

- Billets d'entrées aux spectacles, aux cinémas, etc.
- Frais de matériel



- Boissons et repas durant l'activité

Votre N° de CCP ou N° de compte bancaire :

\_\_\_\_\_

A partir de quelle date êtes-vous disponible ? \_\_\_\_\_

La présente convention prend effet le \_\_\_\_\_

La personne bénévole peut mettre un terme à son activité en tout temps moyennant préavis d'un mois

-----

**17. Signatures** A compléter après la période d'introduction

Font parties intégrantes de cette convention :

- Mission/vision/valeurs du Home de la Jogne
- Charte éthique de l'AFIPA
- Essentiel du droit des résidents, FR
- Directives collaborateurs et bénévoles Home de la Jogne

Lieu et date \_\_\_\_\_

Signature de la personne bénévole \_\_\_\_\_

Signature pour le Home \_\_\_\_\_

**CETTE CONVENTION N'EST PAS UN CONTRAT DE TRAVAIL**